



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal - Comité Régional Occitanie
Affiliée au C.N.O.S.F. - Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS JEU PROVENÇAL 2023

INSCRIPTION AVANT LE 28 FEVRIER 2023

Dates des rencontres :

Ve 31 mars, Ve 21 avril, Ve 12 mai, Ve 26 mai, Ve 16 juin, Ve 23 juin, Ve 7 juillet



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS JEU PROVENÇAL 2023

CLUB : N° :

NOMBRE D'EQUIPE A INSCRIRE :

PERSONNE A CONTACTER : ☎ :

EMAIL **(OBLIGATOIRE)** :

Extrait de l'article 22 du RAI concernant les amendes pour les forfaits d'un club :

Les sommes indiquées ci-dessous sont l'application du règlement général des CDC de la FFPJP, voté par les clubs du CD82 le 7 octobre 2022, validé lors du Congrès départemental le 25 novembre 2022 au Carreyrat pour le CD82, entériné en Comité Directeur le 20 janvier 2023 et s'appliqueront dès 2023.

Montant des amendes pour les forfaits :

Amende de **100€** pour un match

Amende de **200€** pour une journée à 2 matchs

Amende de **300€** pour une journée à 3 matchs. L'abandon en cours de journée ou de match équivaut à un forfait équivalent avec application des amendes relatives.

Amende de **400€** pour le forfait général avant le début de la compétition soit après la publication du tirage et du calendrier des rencontres.

CACHET DE LA SOCIETE

SIGNATURE DU PRESIDENT

